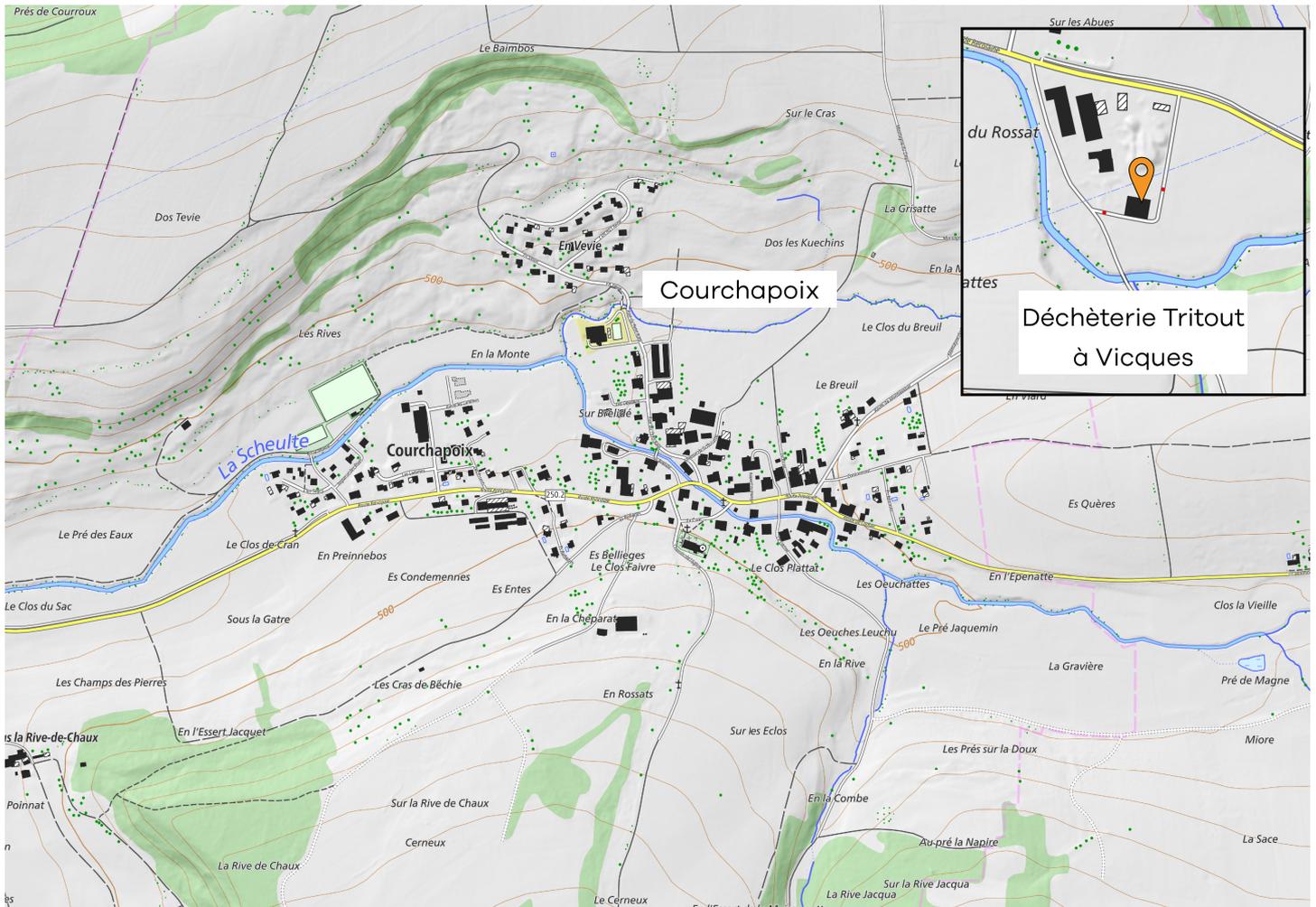




2025

MEMO Déchets

Votre guide des déchets



 Déchèterie

Données swisstopo 10.2023



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Courchapoix





Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

GÉNÉRALITÉS

Ce MEMODéchets vous informe des différentes possibilités d'éliminer ou de recycler vos déchets.
Tous les déchets sont déposés au TRITOUT DECHETERIE DU PONT ROMAY A VICQUES.
Se référer au règlement en vigueur.

Informations sur les conteneurs semi-enterrés (Moloks®)

Obligation d'utiliser seulement des sacs officiels SEOD taxés de : 17/35/60/110 litres.
Seuls les sacs taxés SEOD sont autorisés dans les Moloks®. Merci de votre collaboration.

Informations concernant le ramassage des déchets

1. Ramassage des déchets encombrants (DEC)

- Tous les déchets incinérables pouvant être mis dans un sac taxé de 17 à 110 litres ne sont plus ramassés (rappel).
- Les déchets en grande quantité provenant d'un déménagement, du débarras d'un appartement ou d'une maison ou de travaux de rénovation ne sont plus ramassés (rappel).

2. Ramassage des déchets urbains combustibles (DUC) ou ordures ménagères

- C'est le SEOD qui détermine la fréquence de vidange des moloks® en fonction du taux de remplissage.

Contact et infos

Secrétariat communal

Petit-Bâle 1
2825 Courchapoix
032 438 88 54
admin.com@courchapoix.ch

Ma DÉCHÈTERIE

Le Tritout à Vicques : tous types de déchets ménagers, encombrants et valorisables.

Horaire en 2025 :

- mercredi : de 14 h à 18 h
- vendredi : de 14 h à 17 h
- samedi : de 9 h à 12 h (hiver) / de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30 (été)

Les horaires d'été et d'hiver entrent en vigueur dès le 1er samedi qui suit le changement d'heure en Suisse.

Fermetures 2025

- vendredi 18 et samedi 19 avril 2025 (Pâques)
- été : du lundi 21 juillet au samedi 2 août 2025 inclus (ouverture spéciale gérée par la Commune le mercredi 30 juillet pour les déchets verts)
- Automne : du lundi 13 au samedi 18 octobre 2025
- Noël : du lundi 22 décembre 2025 au vendredi 2 janvier 2026 inclus (réouverture le samedi 3 janvier 2026).

Info déchets

Arc Jurassien 0842 012 012
Aux heures de bureau (tarif local)





2025

Calendrier

Courchapoix

Début des tournées : 06h30

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L						
M			1			
M 1	Nouvel An			2		
J 2	Saint Berchtold			3	1 Fête du travail	
V 3				4	2	
S 4		1	1	5	3	
D 5		2	2	6	4	1
L 6		3	3	7	5	2
M 7		4	4	8	6	3
M 8		5	5	9	7	4
J 9		6	6	10 	8	5
V 10		7	7	11	9	6
S 11		8	8	12	10	7
D 12		9	9	13	11	8 Pentecôte
L 13		10	10	14	12	9 Lundi de Pentecôte
M 14		11	11	15	13	10
M 15		12	12	16	14	11
J 16		13	13	17	15	12
V 17		14	14	18 Vendredi Saint	16	13
S 18		15	15	19	17	14
D 19		16	16	20 Pâques	18	15
L 20		17	17	21 Lundi de Pâques	19	16
M 21		18	18	22	20	17
M 22		19	19	23	21	18
J 23		20	20	24	22	19 Fête-Dieu
V 24		21	21	25	23	20
S 25		22	22	26	24	21
D 26		23	23	27	25	22
L 27		24	24	28	26	23 Commémoration du plébiscite jurassien
M 28		25	25	29	27	24
M 29		26	26	30	28	25
J 30		27	27		29 Ascension	26
V 31		28	28		30	27
S			29		31	28
D			30			29
L			31			30
M						



2025

Calendrier

Courchapoix

Début des tournées : 06h30

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L			1			1
M 1			2			2
M 2			3	1		3
J 3			4	2		4
V 4	1	Fête nationale Suisse	5	3		5
S 5	2		6	4	1 La Toussaint	6
D 6	3		7	5	2	7
L 7	4		8	6	3	8
M 8	5		9	7	4	9
M 9	6		10	8	5	10
J 10	7		11	9	6	11
V 11	8		12	10	7	12
S 12	9		13	11	8	13
D 13	10		14	12	9	14
L 14	11		15	13	10	15
M 15	12		16	14	11	16
M 16	13		17	15	12	17
J 17	14		18	16	13	18
V 18	15	Assomption	19	17	14	19
S 19	16		20	18	15	20
D 20	17		21	19	16	21
L 21	18		22	20	17	22
M 22	19		23	21	18	23
M 23	20		24	22	19	24
J 24	21		25	23	20	25 Noël
V 25	22		26	24	21	26
S 26	23		27	25	22	27
D 27	24		28	26	23	28
L 28	25		29	27	24	29
M 29	26		30	28	25	30
M 30	27			29	26	31
J 31	28			30	27	
V	29			31	28	
S	30				29	
D	31				30	
L						
M						



Comment bien trier ?



Ordures ménagères sacs SEOD

Sacs taxés seulement, dans les conteneurs semi-enterrés installés sur la place du hangar SIS et au-dessus de l'école. Les sacs hors des points de collecte ne seront pas ramassés.



Aluminium et boîtes de conserve

Canettes, barquettes, tubes de produits divers, bonbonnes, boîtes de conserve, etc. A la déchèterie "Tritout".



Carton propre

A la déchèterie "Tritout". Les grands emballages doivent être pliés et aplatis.



Huiles minérales et végétales

A amener à la déchèterie "Le Tritout". Seules les quantités ménagères sont admises (5 litres/jours).



Papier

A la déchèterie "Tritout". Collecté en vrac. Y compris le papier déchiqueté. Les sacs papier doivent être évacués avec le carton.



PET

A la déchèterie "Tritout". Les bouteilles doivent être écrasées, puis rebouchées.



Verre

A la déchèterie "Tritout". Respecter la séparation des 3 couleurs.



Ferraille (objets métalliques)

A la déchèterie "Tritout".



Pneus

Aux points de vente ou dans les garages. Dépôt interdit à la déchèterie.



Appareils électriques et électroniques

Repris gratuitement par les points de vente ainsi qu'à la déchèterie "Tritout".



Médicaments

Aux points de vente.



Tubes lumineux (néon) / LED

A rapporter dans les points de vente ou à la déchèterie "Tritout".



Piles et accumulateurs

Les piles sont reprises à la déchèterie "Tritout". Les batteries de voitures et accumulateurs sont repris par les points de vente.



Déchets compostables ménagers

Exemples: épluchures, coquilles d'oeufs, marc à café, etc. A la déchèterie "Tritout".



Déchets encombrants combustibles

A amener à la déchèterie "Tritout" (max. 300 litres/jour) ou à déposer en bordure de route lors des tournées de ramassage. Seuls les déchets n'entrant pas dans un sac à ordures de 110 litres, peuvent être remis.



Sagex

A la déchèterie "Tritout". Seul le sagex propre et les chips d'emballage sont collectés. Les barquettes de viande et de poisson ne peuvent pas être reprises. Elle doivent être éliminées dans un sac taxé SEOD.



Bois

A la déchèterie "Tritout". Soumis à quota (maximum 300 litres/jour). Exemples: meubles démontés, volets, lattes à toit, palettes, fenêtre sans vitrage, cageots.



Aérosols

Avec l'alu à la déchèterie "Tritout" si le pictogramme "recyclage alu" figure sur l'objet, sinon avec les ordures ménagères dans les sacs poubelles officiels. Si symbole de danger avec les déchets spéciaux.



Berlingots / Briques à boissons

Avec les ordures ménagères dans les sacs poubelles officiels.



Textiles et chaussures

A déposer dans les conteneurs à textiles à la déchèterie "Tritout". Seuls les habits en bon état, pouvant encore être portés sont collectés.



Déchets inertes (petites quantités)

A la déchèterie "Tritout" Exemple : carrelages, briques, ciment, gravats, verre à vitre, vaisselle. Soumis à quota (max. 300 litres/jour). (Déchets de chantier et/ou contenant de l'amiante exclus).



Cendres de bois

Les cendres froides sont à éliminer avec les ordures ménagères dans un sac poubelle taxé. (Si > 1m3 : doivent être apportées à la déchèterie de type D du SEOD à Boécourt).



Dépouilles d'animaux

Au centre de déchets carnés à Soyhières
Lu-Sa : 9h30 - 11h30 Tél. 032 422 13 94.
Interdit de les enterrer.



Capsules Nespresso (aluminium)

A la déchèterie "Tritout".

Les types de déchets



Déchets spéciaux des ménages

A apporter à Recyplus Entsorgung AG - Zone Industrielle - Rue St-Henri 2 - 2800 Delémont, 3e mardi du mois de 16h à 18h. Pour plus d'info www.jura.ch/env.



Cartouches d'encre pour imprimantes

Aux points de vente. Ces déchets ne sont pas admis à la déchèterie. Croix-Rouge Suisse / Case postale / 3001 Berne / info@redcross.ch / www.redcross.ch



CD

A la déchèterie "Tritout".



Plastiques agricoles payants

A déposer contre paiement à la déchèterie de Boécourt, au Moulin de Vicques, dans les centres de tri ou dans des conteneurs munis d'une puce électronique (taxe au poids).



Livres

A la déchèterie "Tritout". Seuls les livres de qualité irréprochable peuvent être remis à la déchèterie.



Déchets de jardin

Exemple: fleurs, gazon, branches d'un diamètre n'excédant pas 15 cm. A apporter à la déchèterie. Les souches ne sont pas admises et doivent être remises dans une DCMI.

Compost

Du compost est disponible gratuitement au SEOD à Boécourt.

Plastiques agricoles

Les plastiques agricoles ne sont plus ramassés avec les déchets encombrants et ne peuvent plus être déposés à Tritout.

Il est possible de les éliminer à Boécourt au SEOD, chez Metfer à Delémont ou au Moulin de Vicques en achetant au préalable des sacs prévus pour cet usage.

Déchets inertes

Exemples : carrelage, brique, ciment, gravats, verre à vitre, vaisselle, etc (déchets de chantier exclus).

A amener à la déchèterie « le Tritout ». Soumis à quota : maximum 2 bidons de type Marmoran© par semaine.

Décharge SEOD Boécourt

Date d'ouverture 2025 :

Horaire : de 8h30 à 11h30

Avril	le 12 et le 26 avril
Mai	le 10 et le 24 mai
Juin	le 7 et le 21 juin
Juillet	le 5 et le 19 juillet
Août	le 2, le 16 et le 30 août
Septembre	le 13 et le 27 septembre
Octobre	le 11 et le 25 octobre
Novembre	le 8 novembre



Tous les objets **en bon état, fonctionnels et propres sont acceptés :**

- **Vêtements enfants et bébé**
- **Jouets, livres d'enfants, sièges**
- **Souliers, sacs divers**
- **Vaisselle, casseroles**
- **Appareils ménagers (fonctionnels)**
- **Petits meubles**
- **Décorations, cadres, peintures**
- **Restes de laines, coton, tissus...**

Les bénévoles vous remercient.

Heures d'ouverture :

Eté :

Mercredi de 14 h à 18 h.

Samedi de 9 h à 12 h

Hiver :

Mercredi de 14 h à 18 h

Samedi de 9 h à 12 h